

[www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr)

# Toute l'offre des résidences autonomie désormais disponible sur le portail d'information [www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr)

L'annuaire du portail [www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr) référence désormais toutes les résidences autonomie, anciennement appelées logements-foyers, au côté des autres structures d'information, d'accueil et d'hébergement dédiées aux personnes âgées.

## ➤ Résidences autonomie : une solution pour vivre indépendant tout en bénéficiant de services

Résidences autonomie: voici le nouveau nom des logements-foyers depuis l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> janvier 2016, de la loi d'adaptation de la société au vieillissement qui renforce la place des résidences autonomie dans l'offre d'hébergement pour les personnes âgées. Elles constituent **une solution intermédiaire entre la vie à domicile et la vie en EHPAD** (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Ensemble de logements associés à des services collectifs, les résidences autonomie sont souvent construites à proximité des commerces, des transports et des services. Les personnes âgées peuvent ainsi continuer à vivre de manière indépendante en bénéficiant d'un environnement plus sécurisé et de services collectifs (restauration, ménage, animations...).



## ➤ Trouver une résidence autonomie est désormais possible sur [www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr)

Les personnes âgées et leurs proches peuvent désormais rechercher une résidence autonomie dans l'annuaire du portail [www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr). Grâce à la géolocalisation, il est possible de faire une recherche à partir d'une commune ou d'un code postal dans le rayon kilométrique de son choix.

L'annuaire contient également des informations sur les caractéristiques des résidences autonomie: nombre et types d'appartements proposés, aides financières acceptées comme l'aide personnalisée au logement (APL), l'aide sociale à l'hébergement (ASH)...

Les 2 300 résidences autonomie viennent compléter un annuaire référençant déjà les points d'information locaux, les services à domicile médicalisés, les EHPAD et accueils de jour de France. Aujourd'hui, plus de 12 000 structures dédiées aux personnes âgées y sont répertoriées.

Pour en savoir plus :

[www.pour-les-personnes-agees.gov.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gov.fr)



Le portail national d'information pour l'autonomie des personnes âgées et l'accompagnement de leurs proches

